Ruptures et continuités

La dernière Assemblée générale de l'Association des anciens administrateurs de la C.R.A.M. Midi-Pyrénées s'est tenue le 3 Juin 2016 dans les locaux de la Carsat Midi-Pyrénées.

C'est l'occasion de revenir sur la création d'une association unique en France, constituée à la suite du plan Juppé. Cette réforme va modifier profondément la gouvernance de la Sécurité sociale : introduction des lois de financement de la sécurité sociale par révision constitutionnelle, des conventions d'objectifs et de gestion entre l'Etat et les caisses nationales par l'ordonnance n° 96-344 du 24 avril 1996.

Ce texte modifie aussi le fonctionnement des conseils d'administration : retour au paritarisme et à la désignation des administrateurs. Le désir de leur rajeunissement induit un seul renouvellement de mandat pour les présidents et une limitation de l'âge des administrateurs à 67 puis 65 ans. S'ensuit, notamment à la CRAM Midi-Pyrénées, le départ de « figures » en place pour certaines depuis 1967, connaissant bien le système et ne comprenant pas d'être subitement remerciés.

Aussi, au-delà de leurs appartenances syndicales, ces anciens administrateurs ont souhaité continuer maintenir des liens. Pour ce faire, ils ont créé le 10 février 1997 une association ayant pour objet de :

1) maintenir la solidarité entre les anciens administrateurs de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Midi-Pyrénées ;

2) retracer la vie de la CRAM Midi-Pyrénées et perpétuer sa mémoire ;

3) concourir, à la demande éventuelle du Conseil d'Administration de la CRAM, à l'information des assurés sur le fonctionnement de nos systèmes de protection sociale.

Au-delà de ces objectifs, une réelle amitié réunissait anciens administrateurs et administratifs au sein de l'association.

Ils ont témoigné de l'histoire de la caisse régionale dans un livre de 196 pages « Mémoires de CRAM Midi-Pyrénées » produit et publié par leurs soins en 2004. Comme nous l'a écrit leur présidente, Armelle Touyarot, cet ouvrage *restera à jamais, avec les témoignages de ces « grands hommes » qui ont contribué à l'histoire de la Sécurité Sociale*.

Compte tenu d'une activité devenue réduite, l'Assemblée générale a décidé la dissolution de l'association et l'affectation de ses disponibilités à notre comité régional. Pour la présidente, il ne s'agit pas d'une « rupture définitive puisque l'esprit qui avait sous-tendu sa création, il y a 20 ans, est le même que celui qui motive le travail du Comité régional d'histoire de la Sécurité sociale ». Pour maintenir ces liens, l'Assemblée générale du Comité régional a désigné comme personnes qualifiées les membres de l'Association qui ne l'étaient pas.

L'ouvrage « Mémoires de CRAM Midi-Pyrénées » est en ligne sur ce site. Est également disponible le numéro 19 de la Lettre d'information dans laquelle Charline Rousset retrace l'histoire de la Caisse départementale des Assurances sociales du Gers.

Michel Lages,

Président du CRHSSMP

28 septembre 2016